



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 JUIN 2023

OBJET : MARCHÉS PUBLICS – MODIFICATION DÉLÉGATION DU MAIRE – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASSE GRABINSKI

L'an deux mille vingt-trois et le sept Juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – M. JULLIEN Bernard –
Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme
TOUMANI Soréa – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO
Virginie – M. BERTRAND Philippe – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia – M.
RICHELME Jean-Marc.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. DELAHAYE Guy a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

ABSENTES EXCUSÉES :

Mme FALAIX Evelyne – M. DALCANT Jacques – M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – M. DI GIOVANNI
Alexandre – Mme UGHETTO Wendy – Mme GIACHINO Lisa.



MME OBELISCO FRANCINE A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 07 Juin 2023.
Délibération N° DM_20230607N068

OBJET : MARCHÉS PUBLICS – MODIFICATION DÉLÉGATION DU MAIRE – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GYMNASÉ GRABINSKI

Monsieur Marc ROVIRA, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 16 Juillet 2020, Monsieur le Maire est autorisé à signer des marchés d'un montant inférieur à 300.000 €.H.T.



Compte-tenu :

- du montant estimé des travaux de rénovation énergétique du gymnase Grabinski,
- du délai de notification du marché imposé par l'agence nationale du sport au titre de l'appel à projet "rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs 2022-2023", fixé au 30 Juin 2023,

il propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché de travaux et tous les documents et pièces administratives s'y rattachant, pour un montant maximum de 700.000 €.H.T. et ce, pour éviter tout retard dans le démarrage desdits travaux.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de rénovation du gymnase Grabinski et tous les documents et pièces administratives s'y rattachant à hauteur de 700.000 €.H.T.

<p>AFFICHEE LE :</p> <p>RETIREE LE :</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° 1-2</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE QUATORZE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p>   <p>René VILLARD</p>
--	---